

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE
Mortier colle

MC 310 Flex HPS (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **BOSTIK SA**
253 Avenue du Président Wilson
FR - 93211 LA PLAINE SAINT DENIS

Usine de **FR - 28700 SAINVILLE**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



103 MC 424

Décision n° 2105-103 MC 424 du 19 février 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 1905-103 MC 424 du 05 mai 2014

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : C2-S1 - E

Caractéristiques conformes au référentiel de la certification pour les emplois suivants :

- Chape à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 61 44 81 38

E-mail : mortiers@cstb.fr

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE



CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE MC 310 Flex HPS (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs et sols intérieurs et extérieurs
- Chape fluide à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
de 24 à 26 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l à 6,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h.
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	
Chape fluide à base de sulfate de calcium	
Chape asphalte non sablée	
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
Ancienne peinture de sol	
avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
application sans primaire voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ARDATOILE marouflée dans E 100 XP (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de E 100 XP (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : J 175 Joint Flex de la Société BOSTIK,
 - en local E2 : J 100 Joint Fin, J 125 Joint Large, J 175 Joint Flex, J 300 Epocolor de la Société BOSTIK.